

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Canadiens et les Canadiennes atteints d'hidradénite suppurée modérément à fortement évolutive commencent à bénéficier du remboursement d'HUMIRA® (adalimumab) par le régime public d'assurance médicaments pour la prise en charge de leur maladie

- *L'hidradénite suppurée, également appelée hidrosadénite suppurée ou suppurative, est une maladie inflammatoire, chronique et douloureuse de la peau.*
- *HUMIRA est le premier et le seul médicament approuvé par Santé Canada dans le traitement de l'hidradénite suppurée chez l'adulte.*
- *HUMIRA est maintenant remboursé dans le traitement de l'hidradénite suppurée au Manitoba, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.*

MONTREAL (QUÉBEC), le 21 février 2018 – AbbVie (NYSE : ABBV), une entreprise biopharmaceutique d'envergure mondiale, a annoncé aujourd'hui que les Canadiens et les Canadiennes ayant reçu un diagnostic d'hidradénite suppurée et vivant au Manitoba, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario bénéficieraient désormais du remboursement d'HUMIRA par le régime public d'assurance médicaments.

L'hidradénite suppurée est une maladie cutanée systémique, chronique et d'origine immunitaire qui touche de 1 à 3 % de la population mondiale. Étant donné que son diagnostic est établi souvent tardivement ou que la maladie est souvent mal diagnostiquée, sa prévalence réelle demeure inconnue¹. On sait que l'hidradénite suppurée provoque l'apparition sur la peau de lésions enflammées (enflées), récurrentes et chroniques (qui durent longtemps). La maladie peut avoir des répercussions physiques et psychologiques.

En général, l'hidradénite suppurée a de plus grandes répercussions sur la qualité de vie des personnes atteintes que les autres affections de la peau². Au Canada, les personnes atteintes d'hidradénite suppurée consulteront en moyenne cinq médecins et effectueront plus de 17 visites médicales sur une période de huit ans avant de recevoir leur diagnostic. La maladie est associée à des douleurs intenses, à une diminution de la mobilité et à des lésions profondes (nodules ou abcès) pouvant dégager une odeur désagréable et s'accompagner d'un écoulement purulent. Les lésions peuvent toucher les aisselles, l'aîne et la région périnéale, et chez la femme elles peuvent également toucher les seins. Au fil du temps, les lésions guérissent et forment des cicatrices qui, dans certains cas, peuvent être nombreuses³.

« Nous saluons la décision du Manitoba, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario de rembourser la première et la seule option thérapeutique approuvée par Santé Canada pour les personnes atteintes d'hidradénite suppurée, a déclaré la D^{re} Afsaneh Alavi, dermatologue, fondatrice de la Fondation canadienne de l'hidradénite suppurée et ancienne présidente de l'organisme. J'ai vu de mes propres yeux les répercussions qu'a l'hidradénite suppurée sur tous les aspects de la vie des personnes qui en sont atteintes; aucune personne ne devrait avoir à endurer cette maladie douloureuse quand il existe un traitement efficace. »

« C'est une excellente nouvelle pour les personnes atteintes d'hidradénite suppurée qui vivent au Manitoba, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario, affirme Kathryn Andrews-Clay, Directrice générale de l'Alliance canadienne des patients en dermatologie. Notre récent rapport sur les expériences vécues par les personnes souffrant de la maladie souligne la nécessité d'un traitement efficace qui aidera à améliorer leur qualité de vie. Nous espérons que le reste du pays suivra bientôt l'exemple du Manitoba, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. »

« Nous sommes motivés et encouragés pour les personnes au Manitoba, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Ontario qui souffrent d'hidradénite suppurée, ajoute Stéphane Lassignardie, Directeur général d'AbbVie Canada. Faciliter l'accès à un médicament répondant à un besoin criant revêt une grande importance pour AbbVie dont la mission est de combler les besoins médicaux non satisfaits. Nous sommes déterminés à collaborer avec les payeurs partout au pays pour nous assurer que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes souffrant d'hidradénite suppurée ont un accès équitable à notre médicament. »

À propos d'HUMIRA

HUMIRA ressemble aux anticorps qu'on trouve habituellement dans l'organisme. Il agit en bloquant l'action du facteur de nécrose tumorale alpha (TNF alpha), une protéine qui, lorsqu'elle est produite en excès, joue un rôle central dans les réponses inflammatoires de nombreuses maladies d'origine immunitaire.

HUMIRA est l'un des médicaments biologiques offerts sur le marché les plus étudiés. La base de données cliniques mondiale sur HUMIRA couvre une période de 20 ans pour un total de 14 indications (10 au Canada), et comporte plus de 100 études cliniques menées chez plus de 33 000 patients. HUMIRA a été approuvé dans 90 pays et est utilisé par plus d'un million de patients à l'échelle mondiale.

L'emploi de tout médicament peut causer des effets secondaires. Comme tous les médicaments qui agissent sur le système immunitaire, HUMIRA peut entraîner des effets secondaires graves¹. Il est nécessaire de dépister la tuberculose évolutive et la tuberculose non évolutive au moyen d'un test cutané à la tuberculine avant, pendant et après le traitement par HUMIRA. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la monographie d'HUMIRA¹ publiée au www.abbvie.ca.

À propos d'AbbVie Care

Le programme AbbVie Care est conçu pour offrir une vaste gamme de services personnalisés tels qu'une aide au remboursement et un soutien financier, des services de pharmacie, la coordination et le rappel des analyses de laboratoire, des renseignements personnalisés et un soutien continu pour la prise en charge de la maladie tout au long du parcours thérapeutique. Pour plus d'information, consultez le www.abbviecare.ca.

À propos d'AbbVie

AbbVie est une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement de traitements novateurs de pointe ciblant certaines des maladies les plus complexes et les plus graves au monde. La société a pour mission de mettre à profit son expertise, son personnel dévoué et son approche unique de l'innovation pour améliorer de façon marquée les traitements dans quatre principaux champs thérapeutiques : l'immunologie, l'oncologie, la virologie et les neurosciences. Dans plus de 75 pays, les employés d'AbbVie travaillent chaque jour à faire évoluer les solutions de santé destinées aux citoyens du monde entier. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez les sites

www.abbvie.ca et www.abbvie.com. Suivez la société sur Twitter [@abbvieCanada](https://twitter.com/abbvieCanada) et [@abbvie](https://twitter.com/abbvie) ou consultez ses offres d'emploi sur [Facebook](https://www.facebook.com/abbvie) ou [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/abbvie).

Renseignements importants en matière d'innocuité⁴

HUMIRA est un anti-TNF qui a des effets sur le système immunitaire et qui peut réduire la capacité de l'organisme à combattre les infections. On a fait état de cas d'infections graves chez des personnes qui prenaient HUMIRA. Ces infections graves comprenaient la tuberculose et des infections causées par des virus, des champignons ou des bactéries qui se sont répandues partout dans leur organisme. Des décès sont survenus parmi les cas signalés. Il faut effectuer un test de dépistage de la tuberculose avant d'amorcer le traitement par HUMIRA et surveiller tout signe et symptôme de la tuberculose pendant le traitement. Les personnes à risque de tuberculose peuvent suivre un traitement antituberculeux avant le début du traitement par HUMIRA. Il ne faut pas amorcer un traitement par HUMIRA en présence d'une infection évolutive, à moins d'avis contraire du médecin. Il faut interrompre le traitement par HUMIRA en présence d'une infection grave. Les patients doivent informer leur médecin s'ils résident ou ont déjà séjourné dans des régions où les infections fongiques sont fréquentes, s'ils ont déjà eu la tuberculose ou l'hépatite B, s'ils sont vulnérables aux infections ou s'ils ont des symptômes comme la fièvre, la fatigue, la toux ou une plaie.

Le risque de lymphome ou d'autres cancers peut être plus grand chez les personnes qui prennent un anti-TNF, dont HUMIRA. On a fait état de cas de lymphome T hépatosplénique, un type de cancer rare, souvent mortel. Le risque d'apparition de deux types de cancer de la peau (carcinome basocellulaire et carcinome malpighien) pourrait être accru avec l'emploi d'un anti-TNF, dont HUMIRA. Ces cancers ne sont habituellement pas mortels s'ils sont traités.

D'autres effets secondaires graves sont possibles avec l'emploi d'HUMIRA, notamment : réactivation de l'infection par le virus de l'hépatite B, réactions allergiques, troubles du système nerveux, troubles sanguins, certaines réactions immunitaires, dont le syndrome pseudo-lupique, troubles hépatiques et apparition ou aggravation d'une insuffisance cardiaque ou du psoriasis. L'emploi concomitant d'HUMIRA avec d'autres antirhumatismes modificateurs de la maladie (ARMM) biologiques (tels que l'anakinra ou l'abatacept) ou avec d'autres inhibiteurs du TNF n'est pas recommandé. Les patients qui prennent HUMIRA ne doivent pas recevoir de vaccin vivant.

Les effets secondaires courants d'HUMIRA comprennent : réactions au point d'injection (rougeur, enflure, démangeaison, douleur ou ecchymose), toux et symptômes du rhume, céphalées, éruptions cutanées, nausées, pneumonie, fièvre et douleurs abdominales.

HUMIRA est administré par injection sous la peau (sous-cutanée).

Avant d'entreprendre le traitement par HUMIRA, il faut sopeser soigneusement les bienfaits et les risques possibles du traitement.

Ces renseignements importants en matière d'innocuité sur HUMIRA ne sont pas complets. Pour les autres renseignements importants en matière d'innocuité, veuillez consulter la monographie d'HUMIRA¹ au www.abbvie.ca.

Références

- ¹ La Fondation canadienne de l'hidradénite suppurée – www.hs-foundationcanada.org.
- ² Wolkenstein P, *et al.* J Am Acad Dermatol. 2007;56(4):621-3.
- ³ La Fondation canadienne de l'hidradénite suppurée – www.hs-foundationcanada.org.
- ⁴ Corporation AbbVie. Monographie d'HUMIRA (adalimumab), 5 décembre 2017.

###

Médias :

Eileen Murphy

AbbVie Canada

514-832-7788

eileen.murphy@abbvie.com